

Nouvelles de Visé

Top

Le Conseil Communal a décidé d'accorder un subside aux commerces victimes de travaux. Reprise à *Dalhem*, qui l'a appliquée dès l'an dernier, cette belle idée a été adaptée à la demande de l'opposition. Ernur Colak, *Echevin du Commerce*, précise toutefois qu'au travers de cette démarche « *le rôle de la ville n'est pas de sauver un commerce mais de lui donner un coup de pouce* ». D'autant plus appréciable que jusque-là, rien n'était prévu dans ce sens ! Ledit subside sera applicable dans certains cas précis, avec pour grandes lignes un chantier de 30 jours calendrier, une indemnité journalière de 25€ et un plafond total de 2500€. Vous êtes concerné ? Il suffit de demander/ renvoyer le document ad'hoc à Secrétariat, rue des Récollets, 1 à 4600 Visé, ou par téléphone au 04/ 374 84 31.

Parking gratuit

L'ouverture attendue du parking sous-terrain du nouveau bâtiment de l'avenue Albert 1^{er} s'accompagnera d'une gratuité jusqu'au 15 juillet prochain. Cette date a été choisie par le Conseil Communal afin de permettre aux visiteurs et clients qui viennent à Visé de bénéficier de cet avantage durant les soldes. Pour la suite, les décisions n'ont pas encore été arrêtées mais il nous est rapporté que la gratuité sera toujours de mise pour une période encore à définir (30, 45, 60 minutes ?). Il a par ailleurs été confirmé que la somme dont il faudra s'acquitter après ce laps de temps ne comprendra pas le temps déjà passé sous gratuité, comme parfois pratiqué.

Une terrasse au Hall de Visé

Voilà qui cadre plutôt bien avec notre thème ! Dans le cadre de la redynamisation de la cafetaria du *hall Omnisports* de Visé, une terrasse « *plein sud* » qui compte une trentaine de places (tables basses et hautes) a été aménagée par l'entreprise visétoise *Thomassen*. Les services communaux concernés en ont profité pour réaménagement les « *parterres* » et les décorations florales.

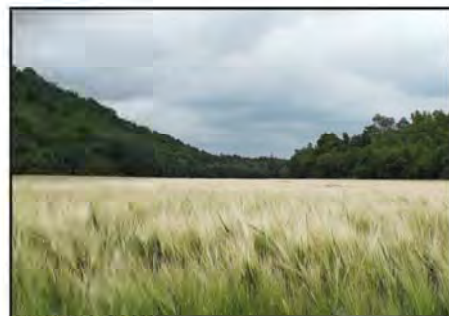
Nature & Culture : La Montagne St-Pierre

Vous appréciez la nature et vous aimez marcher ! Alors découvrez la réserve naturelle de la Montagne Saint-Pierre ! Aider à mieux connaître sa région, c'est cela aussi VISEZ LOCAL...

Le Service Environnement de la ville de Visé et l'asbl NATAGORA organisent plusieurs visites dominicales de ce genre durant l'année.

La prochaine est programmée le 12 mai et sera suivie des dimanches 2 et 30 juin, 11 et 25 août et 8 septembre. Rendez-vous est généralement fixé à 13h30 à la *Maison de la Montagne Saint-Pierre*, Place du Roi Albert à Lanaye.

Renseignements : 04/ 374 84 93 les jours ouvrables de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.



Val-Dieu : Evolutions diverses

VISEZ LOCAL vous en parlait dans son N° 2, le site de l'abbaye de Val-Dieu a été élu "Patrimoine Secret" préféré des Wallons. Dans la foulée, plusieurs petites choses évoluent.

En effet, les trois entités que sont l'abbaye, la brasserie et la fromagerie, jusqu'ici séparées, s'afficheront désormais sous un unique visuel. Celui-ci se compose des deux anneaux, depuis toujours symboles du rôle pacificateur qu'est sensée jouer l'abbaye, avec en position centrale le clocher, élément le plus visible du bâtiment. La partie centrale illustre clairement les nombreux vitraux de l'abbaye

Par ailleurs, le toit du noviciat et ses 14 verrières, par où la lumière naturelle éclaire là où les jeunes moines avaient leur scellé, seront bientôt remplacés. L'aboutissement d'une longue réflexion qui se concrétisera donc avec ce gros chantier à venir.

Un observatoire Natagora

Entourée d'arbres et de verdure, l'Abbaye de Val-Dieu aura aussi un observatoire développé par Natagora en surplomb de l'étang. Le but sera d'observer la vie sauvage des animaux, que le public sera amené à mieux connaître

au travers de panneaux didactiques.

Enfin, la culture fera également partie intégrante du site, avec une exposition des œuvres de Dany Salme, sur le thème « *Nous sommes vaches* », en référence aux bovins du *Pays de Herve*. L'organisation de concerts reste bien entendu d'actualité. Bref, il y en aura pour tout le monde !



Val-Dieu
ABBAYE

